

# DECISION MODIFICATIVE N°1 2023

Réunion du Conseil Municipal  
26 juin 2023



# SOMMAIRE

---

**Les incidences de l'arrêté préfectoral portant budget primitif 2023**

**L'équilibre de la décision modificative n°1 - 2023**

**Les compléments de recettes**

**Les dépenses nouvelles**

Investissement

Fonctionnement

# BUDGET PRIMITIF 2023 – RAPPEL DU CONTEXTE

CM du 30 mars 2023 → non-vote du budget → Préfet saisi et arbitrage urgent de la CRC

Objectifs retenus par la CRC : réduire significativement l'emprunt d'équilibre.

## 3 leviers :

- L'affectation provisoire et anticipée, du résultat 2022 pour 8,56 M€
- La suppression de dépenses d'équipement pour -5,36 M€
- La diminution de nos dépenses de fonctionnement pour -2,716 M€. Cette baisse permettant d'accroître notre autofinancement.

En cumulé, la baisse induite de notre emprunt d'équilibre est supérieure à 15 M€.

Au stade BP – post CRC, l'emprunt d'équilibre est désormais de seulement **4 988 759 €** (outre le report de l'emprunt de 10 M€ souscrit fin 2022 et déjà partiellement mobilisé).

## BUDGET PRIMITIF 2023 – IMPACTS SECTION DE FONCTIONNEMENT

La diminution de nos dépenses de fonctionnement pour **-2,716 M€**, permettant d'accroître l'autofinancement, se traduit comme suit :

- Rémunération des fonctionnaires : -700K€
- Fournitures diverses : -472K€
- Dépenses énergétiques : -200K€
- Charges d'intérêts : -200 K€
- Voirie (maintenance) : -100K€
- Evènementiel : -100K€
- Subventions aux associations : -50K€ à savoir 100% de l'enveloppe non-affectée, dédiée aux aides exceptionnelles

## BUDGET PRIMITIF 2023 – IMPACTS SECTION D'INVESTISSEMENT

La diminution de nos dépenses d'investissement pour -5,36 M€, permettant de diminuer l'emprunt d'équilibre, se traduit, pour l'essentiel, comme suit :

- Enveloppe « générale » voirie : Baisse de ½ (-350K€)
- Plan lumière : Seule l'enveloppe dédiée au gros entretien a été conservée (-950K€)
- Stade Letessier et études Tennis : Supprimés (-514K€)
- Modernisation de l'accueil de l'HdV : Etudes supprimées (-275K€)
- Etudes et travaux PréGentil + Marnaudes : Supprimés en l'attente du plan écoles actualisé (-740K€)
- Ecole numérique : Supprimée (-115K€)
- Etudes réaménagement de la Dhuis : Supprimées (-220K€)
- Remplacement de véhicules : Supprimés. Seuls quelques utilitaires ont été conservés (-200K€)

# L'ÉQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2023

La CRC a aussi, d'autorité, repris les résultats 2022 par anticipation, soit 8,56 M€, qu'elle a affectés à la baisse de l'emprunt d'équilibre initial, reprenant la stratégie exposée dans le rapport BP.

Equilibre du BP 2023		Recettes	Dépenses
Fonctionnement	Mouvements réels	84 518 027 €	77 255 649 €
	Mouvements d'ordre	1 535 548 €	15 896 845 €
	Reprise résultat 2022	7 098 919 €	
	<i>Ss total</i>	<b>93 152 494 €</b>	<b>93 152 494 €</b>
Investissement (hors RAR)	Mouvements réels – sans RAR	14 406 872 €	30 234 828 €
	Mouvements d'ordre	19 516 845 €	5 155 548 €
	Reprise résultat 2022	1 420 909 €	
	<i>Ss total</i>	<b>35 344 626 €</b>	<b>35 390 376 €</b>
Restes à réaliser		17 587 812 €	17 542 062 €
<b>BP 2023 consolidé</b>		<b>146 084 932 €</b>	<b>146 084 932 €</b>

## L'ÉQUILIBRE DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1 -2023

Néanmoins, certaines ventilations comptables effectuées en section d'investissement par la CRC se sont avérées erronées. La Ville ayant retrouvé sa pleine autonomie de décision financière, il convient de rétablir les enveloppes budgétaires sur les bonnes imputations comptables via des mouvements entre chapitres (**cf. détail en annexe 1 du rapport**).

Par ailleurs, le déroulé de certains projets d'investissements ainsi que des nécessités d'investissement pour assurer le fonctionnement de la Ville requièrent la réinscription de certains crédits initialement prévus au budget primitif.

Equilibre du DM1 2023	Recettes	Dépenses
Propositions nouvelles Fonctionnement (crédits réels)	- €	- €
Propositions nouvelles Investissement (crédits réels)	397 328 €	397 328 €
<b>Total Décision modificative n°1 - 2023</b>	<b>397 328 €</b>	<b>397 328 €</b>
<b>Budget 2023 « consolidé » (BP + DM n°1)</b>	<b>146 482 260 €</b>	<b>146 482 260 €</b>

# LES DEPENSES NOUVELLES - INVESTISSEMENT

Au regard des calendriers des projets et des contraintes afférentes, les dépenses suivantes ont du être réinscrites, notamment :

- Modernisation de l'éclairage public : + 450 K€
- Enveloppe générale voirie : +350 K€
- Etudes et travaux pour le préau de la maternelle Kergomard : + 170 K€
- Aménagement du parc Decésari : + 65 K€
- Différents véhicules pour les services (avec pour impact de réduire les frais de location de courte durée) : 118 K€
- Renouvellement du matériel et du mobilier pour les services : 56 K€

A contrario, certains projets doivent être ajournés pour des raisons de calendrier :

- Requalification de la rue Hussenet : - 810 K€
- Remplacement des menuiseries extérieures – IME : - 170 K€
- Travaux de fibrages – Téléphonie : - 60 K€

Au total, ce sont donc + 397 328 € de dépenses d'équipement qui sont ajoutées post arbitrages CRC.



# LES RECETTES D'EQUILIBRE

Recettes	Ajustement DM1 - 2023
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées	397 328,00€

Les dépenses sont équilibrées par l'accroissement à due concurrence du besoin d'emprunt de la Ville pour cette année 2023, portant l'emprunt d'équilibre à 5 360 087,56 €.

---

Merci de votre attention